

Gouvernement de l'Ontario

# Plan de préparation de l'automne en matière de santé, de soins de longue durée et d'éducation

Protéger les Ontariens –  
Se préparer à de futures  
vagues de COVID-19



## Message de la vice-première ministre et ministre de la Santé

Les répercussions de la COVID-19 ont pesé sur tout le monde. Durant cette période sans précédent, notre gouvernement a fait de la santé, de la sécurité et du bien-être des Ontariens sa priorité absolue et maintient le cap tandis que la situation évolue.

Tout au long de l'été, notre gouvernement a travaillé dur pour que la province ait les ressources nécessaires et se donne les moyens qu'il lui faut pour être prête à faire face à une deuxième vague de COVID-19 et la prochaine saison de la grippe.

Le plan *Protéger les Ontariens – Se préparer à de futures vagues de COVID-19* est un plan d'ensemble qui vise à préparer notre province. Il définit plusieurs étapes qui nous permettent de prévenir et de détecter tous les scénarios de pandémie possibles et d'intervenir en conséquence.

Nos partenaires de tout le secteur de la santé ont fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation face à la pandémie de COVID-19. Comment? En simplifiant l'acquisition d'équipement de protection individuelle, en aidant les centres de soins de longue durée et les centres d'évaluation à se doter de personnel, en élargissant les possibilités de soins virtuels et en abolissant de vieux obstacles à une meilleure intégration des soins, pour le bien des patients comme pour celui de nos courageux héros de première ligne. La compassion, la détermination et le dévouement des professionnels des soins de santé de première ligne sont vraiment admirables et leurs efforts héroïques sont appréciés de tous les Ontariens.

Fondé sur les leçons tirées de la première vague de COVID-19, le plan de préparation d'automne de l'Ontario a été élaboré en collaboration avec nos partenaires du secteur de la santé pour que nos mesures et nos ressources répondent directement à leurs besoins et leur permettent de protéger les Ontariens. Ce plan prévoit, notamment :

- le maintien des mesures de santé publique
- la mise en œuvre de la campagne de vaccination antigrippale la plus vaste de l'histoire de l'Ontario
- la détection rapide, la gestion et la prévention des éclosions
- le rattrapage, en toute sécurité, des retards dans la prestation de services de santé
- la préparation en vue de toute flambée de COVID-19
- le recrutement, la fidélisation, la formation et le soutien des travailleurs du secteur de la santé, conjugués à la mobilisation continue des familles et des aidants

Notre gouvernement va poursuivre sa collaboration avec tous ses partenaires afin de protéger les Ontariens contre la COVID-19. Ensemble, nous vaincrons ce virus.



Christine Elliott  
Vice-première ministre et ministre de la Santé

**Plan de  
préparation  
de l'automne  
en matière de  
santé, de soins  
de longue durée  
et d'éducation**

Protéger  
les Ontariens –  
Se préparer à de  
futurs vagues  
de COVID-19

La grande priorité de la province est et sera toujours de veiller à la santé et au bien-être de tous les Ontariens.

L'intervention prompte et ferme de la province, qui a été une des premières provinces du pays à déclarer l'état d'urgence, a contribué à aplatir rapidement la courbe épidémique. La grande majorité des Ontariens ont été essentiels à ce progrès, car ils ont diligemment respecté les mesures de santé publique visant à freiner la propagation de ce virus.

Depuis le début de la pandémie, les mesures prises pour permettre au système de santé d'intervenir rapidement et efficacement face à la COVID-19 ont fait toute la différence dans la réduction de la transmission de la COVID 19 et dans le traitement des malades. Entre autres mesures difficiles, mais nécessaires prises pour la protection des Ontariens, nous avons pris des décrets d'urgence afin de réduire la taille des regroupements publics, de fermer temporairement les écoles et les commerces non essentiels et de limiter les déplacements des travailleurs du milieu de la santé à un seul lieu d'habitation collective.

Nous avons pris d'autres mesures capitales pour la lutte contre la COVID-19, dont les suivantes :

- Nous avons accru considérablement notre capacité d'administration de tests et de recherche des contacts.
- Nous avons mis sur pied plus de 150 centres d'évaluation à l'échelle de la province.
- Nous avons accéléré la production provinciale d'équipement de protection individuelle.
- Nous avons lancé une vaste campagne de sensibilisation pour informer les membres du public des mesures qu'ils peuvent prendre pour se protéger et protéger leurs proches.
- Nous avons donné aux organismes fournisseurs de soins de santé la souplesse voulue en matière de recrutement pour qu'ils composent avec de brusques hausses du nombre de cas.
- Nous avons mis en œuvre le *Plan d'action contre la COVID-19 pour les foyers de soins de longue durée* pour protéger les personnes âgées les plus fragiles de notre province et leurs aidants.

- Nous avons présenté le *Plan d'action contre la COVID-19 pour les personnes vulnérables* afin de mieux protéger les personnes vivant dans des milieux à risque élevé, dont les refuges et d'autres lieux d'habitation collective.
- Nous avons offert gratuitement des services de garderie aux travailleurs de première ligne et aux travailleurs essentiels au début de la crise.
- Nous avons préparé plus de 180 documents d'orientation en matière de sécurité au travail et de santé publique afin d'aider les commerces essentiels à mener leurs activités en toute sécurité et d'aider les autres commerces à rouvrir sans compromettre la sécurité.
- Nous avons supprimé les restrictions relatives au Régime d'assurance-santé de l'Ontario (RASO) pour que tous aient accès à des services de santé essentiels.
- Nous avons lancé la cueillette de données relatives à la race pour comprendre les répercussions de la COVID 19 sur différentes populations.
- Nous avons adapté les modèles de financement afin de soutenir la prestation virtuelle de services de santé plus nombreux.

La province a pu rouvrir graduellement et en toute sécurité les commerces, les services et les espaces publics et permettre aux résidents des établissements de soins de recevoir la visite de leurs proches. Toutefois, le nombre de cas récemment déclarés en Ontario et partout au pays montre que dans notre province, la lutte contre la COVID-19 est loin d'être finie. Dans l'ensemble du pays et en Ontario, de nombreuses régions en sont aux premiers stades d'une deuxième vague de COVID-19.

Pour que l'Ontario soit prête à affronter les présentes et de nouvelles flambées et de nouvelles vagues de COVID-19, nous avons élaboré un plan d'ensemble pour préparer notre système de santé aux difficultés immédiates de cet automne, à savoir les pressions supplémentaires causées par la saison de la grippe, la nécessité de rattraper les retards dans les interventions chirurgicales et médicales et l'accès continu de tous les Ontariens à des soins de qualité au moment où ils en ont besoin. La première vague de COVID-19 a fait ressortir les problèmes hérités de notre province, qui comprennent les soins de couloir, les pénuries de

personnel chroniques et un état de préparation insatisfaisant sur le plan de la gestion des éclosions, des cas et des contacts.

La priorité absolue de notre province a été et reste, en ce moment critique, de surmonter ces difficultés et de renforcer la ligne de front de notre système de santé. Nous avons élaboré notre plan tout au long de l'été, en consultation avec le médecin hygiéniste en chef et des experts en matière de santé, et nous prenons déjà des mesures en vue de la prochaine vague de COVID-19.

Doté de 2,8 milliards de dollars, ce plan d'ensemble fondé sur des données probantes privilégie la prévention de la maladie et la protection des populations en mettant l'accent sur six principaux volets :

1. le maintien des mesures de santé publique;
2. la mise en œuvre de la campagne de vaccination contre la grippe la plus vaste de l'histoire de notre province;
3. la détection rapide, la gestion et la prévention des éclosions;
4. le rattrapage, en toute sécurité, des retards dans la prestation des services de santé;
5. la préparation à de fortes augmentations du nombre de cas de COVID-19;
6. le recrutement, la fidélisation, la formation et le soutien des travailleurs du milieu de la santé, conjugués à la mobilisation continue des familles et des aidants.

La province a rendu public le [plan de préparation des centres de soins de longue durée à la COVID-19](#), doté d'un [effort budgétaire à long terme de près de 540 millions de dollars, qui vise à préparer les établissements de soins de longue durée en vue d'une deuxième vague de COVID-19](#). Cet effort de l'Ontario va aider les établissements visés à renforcer leurs mesures de prévention et de contrôle de la contamination, à se doter d'un personnel suffisant et à gérer les coûts de fonctionnement liés à la COVID-19. Cela va aider également les personnes en attente d'une place dans un établissement de soins de longue durée à rester chez eux plus longtemps grâce à un programme pilote de services paramédicaux novateur, que nous sommes à mettre au point.

**Intervenir face à de nouvelles difficultés**

À l'arrivée de l'automne, le système de santé de l'Ontario doit composer avec plusieurs difficultés qui n'existaient pas au moment de la première éclosion de COVID-19 :

- La saison de la grippe – Cet automne, la saison de la grippe et du rhume va alourdir la pression sur le système de santé, qui sera davantage sollicité, et va inciter des patients plus nombreux à demander un dépistage.
- Les retards dans la prestation des services de santé – L'épidémie de COVID-19 a justifié la difficile, mais nécessaire décision de suspendre les interventions chirurgicales, les services d'imagerie diagnostique et d'autres services de santé courants comme la vaccination.
- La saturation – Avec la reprise de la prestation des services de santé, le volume de patients augmente dans les hôpitaux et les urgences; cette situation est exacerbée par les recommandations relatives à la prévention et au contrôle de la contamination, qui imposent une réduction de la cohabitation pour le maintien d'une distance entre les patients.
- La capacité réduite des établissements de soins de longue durée – Pour prévenir et maîtriser la contamination, il a fallu réduire la cohabitation dans les établissements de soins de longue durée. Résultat : un nombre accru de gens restent dans des établissements de proximité et à l'hôpital en attendant d'être transférés en établissement de soins de longue durée.
- La pénurie de ressources humaines dans le secteur de la santé – La COVID-19 a exacerbé une situation déjà difficile. Nos ressources en soins de santé de première ligne étaient déjà grevées avant la pandémie et dans divers secteurs, il est extrêmement difficile d'attirer et de former de nouveaux travailleurs de la santé. Il est nécessaire d'avoir une main-d'œuvre plus nombreuse pour qu'il y ait assez de personnel là où il faut dans la prestation de soins de santé, notamment dans les soins à domicile, les soins de proximité et d'autres milieux locaux, surtout dans les soins de longue durée.

## Scénarios de la prochaine vague

De concert avec des épidémiologistes, des conseillers scientifiques et l'Agence de la santé publique du Canada, qui l'informe, le ministère de la Santé a élaboré des scénarios sur l'évolution possible de la propagation de la COVID-19 cet automne. Le plan *Protéger les Ontariens* permet à notre province d'avoir des moyens suffisants, en matière de santé publique et de soins de santé, pour intervenir dans chacun de ces scénarios.

**Ces scénarios possibles sont basés sur des modélisations scientifiques qui aident à estimer la propagation d'une maladie infectieuse. La modélisation ne permet pas de prédire ce qui se passera, mais elle aide à expliquer ce qui peut arriver dans certaines situations.**



### Lente progression

Deuxième vague faible; éclosons localisées peu nombreuses et rapidement maîtrisées.



### Pics et creux

Deuxième vague modérée; quelques zones faiblement touchées et d'autres zones où il y a des éclosons localisées; contaminations dans les lieux d'habitation collective.



### Pic de l'automne

Deuxième vague forte qui se fait sentir dans les systèmes de santé des zones densément peuplées; éclosons régionales et locales difficiles à maîtriser; graves éclosons dans les lieux d'habitation collective.

Nous l'avons déjà vu : avec une recrudescence de la COVID-19, à l'échelle locale ou provinciale, des mesures ciblées pourraient être prises pour adapter ou resserrer les mesures de santé publique. Entre autres données qui seront prises en considération dans la prise de telles décisions, mentionnons le nombre et la proportion de cas, le nombre et le type d'éclosons, le nombre d'hospitalisations et d'admissions aux unités de soins intensifs, la capacité du secteur de la santé publique de gérer rapidement

### Contribuez à freiner la propagation

La COVID-19 se transmet surtout par contact physique rapproché entre individus. Les gestes quotidiens qui suivent restent la meilleure défense pour réduire votre exposition au virus et préserver votre santé :

- Lavez-vous les mains souvent au savon et à l'eau ou avec un désinfectant à mains alcoolisé
- Éternuez et tousez sur votre manche
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez et la bouche
- Évitez les contacts avec des personnes malades
- Restez chez vous et tenez-vous loin des autres si vous vous sentez malade, même si vous n'avez que de légers symptômes. Si vous avez des symptômes de COVID-19 ou pensez avoir été exposé à la maladie, faites-vous administrer un test de dépistage.
- Pratiquez la distanciation physique – restez chez vous le plus possible et limitez vos sorties, tenez-vous à deux mètres au moins de toute personne qui ne vit pas avec vous ou qui ne fait pas partie de votre cercle social
- Portez un couvre-visage lorsque cela est exigé ou lorsqu'il est impossible de garder une distance de deux mètres
- Respectez les limites imposées aux rassemblements publics et privés (à l'intérieur et à l'extérieur)
- Téléchargez gratuitement l'appli COVID Alerte depuis les boutiques d'applications Apple et Google Play. Cette nouvelle appli permet à ses utilisateurs de savoir s'ils ont pu être exposés au virus.

les cas et les contacts, la capacité du système de santé, la capacité de dépistage et la consultation des hygiénistes locaux.

Les mesures de santé publique mises en œuvre seront aussi ciblées que possible et dépendront de la situation, selon qu'il s'agisse d'éclosions isolées dans des établissements ou des lieux de travail, de multiples éclosions dans des milieux identifiables ou d'une transmission communautaire à grande échelle. Nous éviterons la régression dans le déconfinement ou même les méthodes de resserrement régionales et privilégierons les modifications à l'échelle de l'organisation ou à l'échelle locale. Par exemple, un lieu de travail ou une organisation en particulier pourraient être fermés pendant un certain temps, ou encore des mesures de santé publique ou des restrictions supplémentaires pourraient y être appliquées, ou encore les commerces d'une

catégorie donnée présentant un risque élevé dans une zone locale pourraient être

fermés jusqu'à ce que les indicateurs de santé publique montrent une amélioration. Toutefois, s'il faut prendre des mesures à l'échelle provinciale pour préserver la santé des Ontariens, le gouvernement de la province, en consultation avec les responsables du milieu de la santé, n'hésitera pas à le faire.

Quant aux écoles, le gouvernement a débloqué des ressources de 1,3 milliard de dollars en faveur des conseils scolaires pour faciliter la rentrée scolaire des élèves, des enseignants et du personnel du milieu de l'éducation sans compromettre la sécurité.

Quant aux programmes de la petite enfance et aux services de garderie, la province fait un effort de plus de 234,6 millions de dollars en faveur de la réouverture sécuritaire des services de garde d'enfants et des centres ON y va grâce à l'Accord sur la relance sécuritaire conclu avec le gouvernement fédéral. Cela s'ajoute au financement provincial et fédéral qui assure la viabilité des services de garde d'enfants et soutient la réouverture en toute sécurité des centres dans l'ensemble de l'Ontario. Prises ensemble, ces sommes non négligeables vont aider les exploitants de services de garderie, les centres pour l'enfant et les centres ON y va et les programmes pour l'enfance et la famille destinés aux Premières Nations à renforcer leurs mesures de nettoyage et de contrôle de la contamination, à avoir accès à de l'équipement de protection individuelle pour leur personnel, à promouvoir la distanciation physique, à acheter des produits de nettoyage supplémentaires et à répondre aux besoins de leur personnel.

Les organismes de transport en commun comme Metrolinx et la Commission de transport Ontario Northland (Ontario Northland) maintiendront leurs services essentiels durant les futures vagues de la pandémie, mais il est possible que leurs services soient temporairement réduits en fonction de la réduction du nombre d'usagers. En cas de resserrement des mesures de santé publique ou d'obligation renouvelée de réduction de la capacité des lieux de travail, ces organismes continueront d'assurer leurs services de transport essentiels pour que les travailleurs essentiels puissent se rendre à leur destination de la manière la plus sûre possible. Metrolinx a mis en œuvre plus de 40 nouvelles mesures de sécurité, qui vont du port obligatoire d'un couvre-visage au

renforcement du nettoyage et de la désinfection des cloisons séparant les sièges, pour que les déplacements soient le plus sûrs possible. Ontario Northland a introduit le port obligatoire d'un couvre-visage, renforcé le nettoyage, limité la capacité d'accueil de ses véhicules et introduit le dépistage sanitaire des passagers avant l'embarquement.

En outre, la province a assuré à ses 110 municipalités dotées de systèmes de transport en commun un financement supplémentaire de 15 millions de dollars pour le renforcement du nettoyage. Cela s'ajoute au financement maximal de 4 milliards de dollars débloqué au titre du cadre pour une relance sécuritaire proposé par le gouvernement fédéral pour les municipalités de l'Ontario, dont 2 milliards de dollars qui aideront celles-ci à veiller au fonctionnement sécuritaire des services de transport en commun.

Pour protéger les populations vulnérables, la province assure un financement de plus de 510 millions de dollars, au titre du Fonds de secours pour les services sociaux de l'Ontario, pour aider ses partenaires municipaux et les organismes de bienfaisance à maintenir les services de première ligne essentiels dans les refuges et autres lieux d'habitation collective et à mettre en œuvre des mesures de santé publique visant à protéger le personnel, les résidents et les clients.

Notre province est prête à affronter la prochaine vague de COVID-19, mais le meilleur moyen de combattre ce virus est de continuer de suivre les bons conseils de santé publique qui permettent de réduire le risque de transmission et de protéger les Ontariens.

**Objectifs permettant de cibler et de suivre la préparation de l'Ontario**

Le plan de l'Ontario pour affronter les difficultés imminentes dans le secteur de la santé, notamment la préparation à une éventuelle deuxième vague de COVID, est axé sur six grands objectifs de prévention de la maladie, de protection de la santé des Ontariens et de renforcement des moyens dans tout le système de santé.

**Prévention et protection**



**1. Maintenir les mesures de santé publique**



**2. Vacciner les gens contre la grippe**



**3. Déceler rapidement, gérer et prévenir les éclosions**



**4. Rattraper sans compromettre la sécurité les retards dans la prestation des services de santé**



**5. Se préparer en vue d'une brusque hausse du nombre de cas et répondre aux besoins en services de santé courants**



**6. Recruter, mettre à niveau ou former les travailleurs de la santé, soutenir ces travailleurs, les familles et les fournisseurs de soins**

**Plan intégré de renforcement des moyens du système de santé**

**Maintenir  
les mesures de  
santé publique**  
(financement :  
1 376 millions  
de dollars)

Continuer d'appliquer les mesures de santé publique fondamentales tout en multipliant et en élargissant les efforts de dépistage, de recherche et d'isolement des nouveaux cas de COVID-19

### **Accroissement de la capacité des laboratoires et de la capacité d'administration de tests**

#### **Réalisations**

- ✓ Création d'un réseau de laboratoires provincial ayant actuellement la capacité d'administrer 40 000 tests par jour
- ✓ Administration de tests partout dans la province
- ✓ Mise sur pied de plus de 150 centres d'évaluation dans la province
- ✓ Administration de tests auprès de plus de 92 % du personnel des établissements de soins de longue durée et de 97 % des résidents de ces établissements.
- ✓ Ces établissements doivent continuer d'administrer des tests à leur personnel au moins deux fois par mois.
- ✓ Amélioration constante du délai de communication des résultats des tests
- ✓ Investissement de 710 millions de dollars pour l'accroissement de la capacité des laboratoires et le rattrapage des retards dans l'administration de tests
- ✓ Investissement de 360 millions de dollars en faveur des centres d'évaluation existants, de l'aménagement de nouveaux centres d'administration de tests et du renforcement des moyens en matière d'administration de tests

#### **Mesures en cours**

- Porter la capacité d'administration de tests à 50 000 tests par jour et, au besoin, à 78 000 tests par jour pour soutenir le déconfinement provincial, qui se poursuit
- Accroître le nombre de centres de dépistage afin de faciliter l'accès des Ontariens aux tests, notamment le nombre de centres d'évaluation et d'autres centres de proximité (centres mobiles et pharmacies)
- Adopter proactivement, à mesure qu'elles deviennent

accessibles, de nouvelles technologies en matière de tests, comme les prélèvements de salive ou les techniques d'administration de tests au point d'intervention

- Veiller à ce que les établissements de soins de longue durée continuent d'appliquer à leurs résidents et à leur personnel la stratégie d'administration de tests provinciale

## **Accroissement de la capacité de gestion des cas et de recherche des contacts**

### **Réalisations**

- ✓ Embauche de centaines de nouveaux responsables de la recherche des contacts afin d'aider les bureaux de santé publique à cet égard, grâce à un accord conclu avec le gouvernement fédéral
- ✓ Lancement de COVID Alerte, l'application nationale conçue en Ontario qui avertit de l'exposition à la COVID

### **Mesures en cours**

- Achever la mise en place du nouveau système de gestion des cas et des contacts dans les bureaux de santé publique restants
- Accroître davantage la capacité en ressources humaines en matière de gestion des cas et de recherche des contacts
- Continuer d'encourager les gens à télécharger l'appli COVID Alerte

## **Mesures de santé publique énergiques visant à prévenir la transmission**

### **Réalisations**

- ✓ Orientation des mesures de santé publique de la province, des campagnes de sensibilisation et du déconfinement régional en fonction des conseils de santé publique, qui sont basés sur les grands indicateurs de santé publique, sur les tests, sur la gestion des cas et des contacts et sur les données épidémiologiques probantes (p. ex., [Un cadre visant le déconfinement de la province](#))
- ✓ Lancement d'une campagne de sensibilisation énergique visant à éduquer les membres du public sur les moyens de se protéger et de protéger leur famille

- ✓ Bonne conformité du public aux mesures de santé publique (p. ex., distanciation physique, utilisation généralisée de couvre-visage)

### **Mesures en cours**

- ❑ Surveiller les comportements sanitaires afin de voir si, dans l'ensemble de la province, les gens suivent les mesures de santé publique, et de trouver des moyens de mieux communiquer l'importance et les avantages du respect de ces mesures
- ❑ Au besoin, modifier les conseils et mesures de santé publique en se basant sur les données épidémiologiques probantes et sur les données de surveillance des comportements sanitaires

### **Mesure du succès – Maintien des mesures de santé publique**

- ❑ Amélioration du délai de communication des résultats de tests : communication de 80 % des résultats en moins de 48 heures
- ❑ Maintien à moins de 3 % du taux de positivité
- ❑ Capacité de gestion des cas et de recherche des contacts suffisante pour qu'il soit encore possible de joindre 90 % des personnes atteintes dans les 24 heures
- ❑ Conformité aux mesures de santé publique (évaluée selon les données de surveillance des comportements sanitaires)

### **Vacciner les gens contre la grippe**

(financement : 70 millions de dollars)

Pour réduire le nombre d'admissions à l'hôpital liées à la grippe, l'Ontario va mettre en œuvre la campagne de vaccination antigrippale la plus vaste et la plus générale de son histoire

### **Approvisionnement suffisant en doses de vaccin**

#### **Réalisations**

- ✓ Commande de 5,1 millions de doses de vaccin antigrippal. C'est 700 000 doses de plus pour la présente saison de la grippe que le nombre estimatif net de doses administrées la saison dernière
- ✓ Commande de 110 000 doses supplémentaires de vaccin antigrippal à haute dose pour les personnes âgées, ce qui porte le nombre total de ces doses à plus de 1,3 million pour cet automne. C'est au-dessus de 218 000 doses de plus que la saison dernière

**Mesures en cours**

- Acheter des doses de vaccin antigrippal supplémentaires, s'il le faut et s'il est possible d'en avoir, au moyen du programme national d'achat en vrac de doses de vaccin
- Assurer une livraison précoce de doses de vaccin antigrippal grâce à la collaboration avec le gouvernement fédéral et avec d'autres administrations
- Dans les livraisons précoces de doses de vaccin à la province, accorder la priorité aux établissements de soins de longue durée et aux hôpitaux

**Distribution efficace des doses de vaccin aux bons endroits (p. ex., les pharmacies)****Réalisations**

- ✓ Pour la première fois de l'histoire de l'Ontario, l'accès à la vaccination antigrippale est amélioré grâce à la distribution aux pharmacies de vaccins à haute dose à l'intention des personnes âgées
- ✓ Participation de près de 3 200 pharmacies au programme de vaccination antigrippale – C'est 200 de plus que la saison dernière
- ✓ Mobilisation des principaux intervenants et partenaires dans la planification, la livraison des doses de vaccin et la promotion de la vaccination antigrippale

**Mesures en cours**

- Planifier la mise en œuvre du programme de vaccination auprès des bureaux de santé publique en privilégiant les milieux de vie hautement prioritaires comme les établissements de soins de longue durée, les hôpitaux, les résidences pour retraités, les lieux d'habitation collective et d'autres milieux où vivent des personnes vulnérables
- Améliorer la distribution et la livraison des doses de vaccin pour que les pharmacies puissent répondre à un accroissement du volume et maximiser la livraison des doses par l'intermédiaire des fournisseurs de soins primaires

## Accroissement de la couverture vaccinale, surtout auprès des populations vulnérables et des travailleurs de la santé

### Réalisations

- ✓ Distribution précoce de doses de vaccin antigrippal aux établissements de soins de longue durée, aux hôpitaux et aux établissements pour retraités

### Mesures en cours

- ❑ Campagne d'éducation du public et de vaccination antigrippale ciblée

### Mesure du succès – Vaccination contre la grippe et contre d'autres maladies

- ❑ Accroissement du nombre de doses distribuées cette année par rapport à la saison 2019-2020
- ❑ Accroissement de l'acceptation du vaccin estimée par rapport à la saison 2019-2020

**Détecter rapidement, gérer et prévenir les éclosions**  
(financement : 30 millions de dollars)

Enrayer la propagation de la COVID-19 grâce à une gestion rapide et efficace des éclosions

### Détection précoce des éclosions afin de prévenir la transmission communautaire

#### Réalisations

- ✓ Élaboration d'une stratégie de surveillance des cas de COVID-19 afin de surveiller la maladie et de détecter rapidement les nouveaux cas et les éclosions, notamment dans les lieux prioritaires comme les écoles et les centres de soins de longue durée
- ✓ Lancement et mise en place, dans 31 des 34 bureaux de santé, d'un nouveau système sur mesure de gestion des cas et des contacts, créé sur mesure pour l'Ontario, qui permet d'améliorer la qualité et l'actualité des données, ce qui élimine l'utilisation du Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) pour la gestion des cas de COVID-19 et des contacts dans tous les bureaux de santé
- ✓ Mise sur pied d'un groupe d'intervention rapide, composé d'experts en matière de santé publique, chargé d'aider à la prise de mesures en vue de combattre les éclosions et d'aider

les bureaux de santé publique en matière de planification et d'intervention face aux éclosions

- ✓ Nomination au poste de coordonnateur provincial de l'intervention en cas d'éclosion du Dr Dirk Huyer, qui coordonnera les efforts de la province visant à prévenir et à contenir les éclosions de COVID-19 dans certains secteurs, notamment ceux de l'éducation, des services de garde d'enfants, de l'agriculture, des soins de longue durée et de la santé
- ✓ Mise sur pied d'un nouveau comité pangouvernemental, présidé par le Dr Huyer, qui veillera à l'harmonisation et à la coordination des plans et des interventions dans l'ensemble des ministères et des secteurs en soutien aux objectifs en matière de santé et de sécurité publique du gouvernement
- ✓ Pour aider tous les centres de soins de longue durée, leur personnel et leurs résidents en cette période difficile, le gouvernement a pris des mesures pour donner à ces établissements :
  - la souplesse et les fonds voulus pour appliquer des mesures de distanciation sociale et physique, comme l'accroissement du nombre de lits disponibles pour l'aménagement de chambres d'isolement
  - les moyens d'embaucher rapidement les préposés aux services de soutien à la personne, les infirmières et infirmiers et les autres employés des services de première ligne dont ils ont besoin au moment où ils en ont besoin
  - les moyens de restreindre les déplacements de personnel entre leurs centres et d'autres établissements de soins de santé afin de freiner la propagation du virus
- ✓ Le gouvernement a également pris des mesures :
  - pour s'associer avec les hôpitaux dans le soutien des établissements qui ont des connaissances médicales spécialisées en prévention et en contrôle de la contamination
  - pour permettre aux hôpitaux de détacher des professionnels de la santé vers des établissements qui ont de graves pénuries de personnel

- pour limiter l'admission de résidents aux chambres d'hôpital où les écloisions sont difficiles à contenir

### **Mesures en cours**

- Organisation d'activités de surveillance régulières afin de mieux cibler les initiatives de prévention et d'intervention
- Tests de dépistage pour assurer une surveillance proactive, notamment pour tout le personnel symptomatique et asymptomatique, et les résidents symptomatiques, dans les établissements de soins de longue durée
- Prise de mesures en vue de continuer à améliorer la procédure de signalement pour les secteurs clés où des écloisions pourraient survenir, y compris dans les écoles
- Réactivation, en septembre, de la structure du système de gestion des incidents (SGI) pour le secteur des soins de longue durée. Le tableau du SGI pour le secteur des soins de longue durée permet de suivre les données et d'organiser les efforts de sorte que soient prises rapidement des décisions qui aident les établissements de soins de longue durée dans le besoin. Cela comprend ceux qui ont de la difficulté à maîtriser les écloisions, à faire des évaluations de prévention et de contrôle de la contamination, à avoir du personnel suffisant, à se procurer de l'équipement de protection individuelle (EPI) et à administrer des tests à leurs résidents et à leur personnel
- Combler les besoins urgents en personnel par l'intermédiaire du Portail de jumelage des ressources humaines dans le domaine de la santé, qui fait le jumelage entre un groupe de travailleurs et les postes ouverts dans les établissements de soins de longue durée et dans les hôpitaux aux quatre coins de la province

### **Partenariats et protocoles solides pour le soutien des mesures et interventions provinciales et locales**

#### **Réalisations**

- ✓ Planification régionale intégrée et perfectionnement des protocoles d'intervention en cas d'écloision
- ✓ Mobilisation des ressources des hôpitaux et des autres partenaires en matière de prévention et de contrôle des infections pour venir en aide aux foyers de soins de longue durée

- ✓ Création d'une « trousse à outils » pour favoriser des interventions intensives à l'échelon local en cas d'éclosion

### **Mesures en cours**

- Mise à l'essai des protocoles d'intervention en cas d'épidémie et de structures d'intervention au moyen d'exercices de simulation virtuelle

### **Capacité d'isolement pour procurer un accès aux personnes n'étant pas en mesure de s'auto-isoler**

#### **Réalisations**

- ✓ Mise en œuvre continue du *Plan d'action contre la COVID-19 pour la protection des personnes vulnérables* afin de mieux protéger ceux qui vivent dans des environnements à haut risque, notamment les foyers pour personnes souffrant d'une déficience intellectuelle, les foyers d'urgence pour les survivants de la violence fondée sur le genre et de la traite des personnes et les établissements pour enfants
- ✓ Projet pilote des services de santé de Toronto ciblant les personnes qui ne peuvent s'auto-isoler dans leur foyer familial

### **Mesures en cours**

- Affectation de plus de 510 millions de dollars, par l'entremise du Fonds de secours pour les services sociaux de l'Ontario, aux gestionnaires de services municipaux et aux administrateurs de programmes à l'intention des Autochtones pour la protection des populations vulnérables, notamment pour le soutien des mesures de distanciation physique et des mesures de contrôle de la contamination renforcées dans les lieux d'habitation collective et les centres d'isolement

### **Mesure de la réussite – Identifier, gérer et prévenir les éclosions**

- Endiguement rapide des éclosions
- Réduction du nombre et de la gravité des éclosions dans les lieux d'habitation collective et autres milieux à haut risque, dont les centres de soins de longue durée

**Rattraper sans compromettre la sécurité les retards dans la prestation des services de santé**

(financement : 283,7 millions de dollars)

Maintenir la capacité du système de santé de réduire les retards en ce qui concerne les chirurgies tout en gérant efficacement la COVID-19 et les poussées de grippe

**Accroître la capacité de réduire les retards dans la prestation des soins de santé**

**Réalisations**

- ✓ Encadrement et données fournis au secteur de la santé en vue de la reprise en toute sécurité des chirurgies et autres opérations non urgentes
- ✓ Utilisation des sources de données pour l'estimation des retards et l'élaboration de stratégies visant à éliminer les retards pour ce qui est des chirurgies
- ✓ Le conseil consultatif provincial sur les soins primaires a travaillé avec divers intervenants à l'élaboration de directives à l'intention des principaux fournisseurs de soins pour l'automne et l'hiver 2020. Cela comprend la transmission aux principaux fournisseurs de soins de directives en vue de gérer de manière proactive les retards dans les services, notamment le dépistage du cancer et la vaccination courantes, et de donner un degré de priorité élevé à la prestation de services en personne appropriés par suite des retards dans la prestation de soins aux patients.

**Mesures en cours**

- ❑ Fourniture de financement pour des chirurgies supplémentaires (y compris des interventions pour les personnes atteintes du cancer ou ayant des cataractes ou des problèmes cardiaques ou orthopédiques) devant avoir lieu en dehors des heures normales de travail, et pour les heures supplémentaires consacrées à l'imagerie diagnostique
- ❑ Réduction des retards grâce à des solutions novatrices comme le recours à des établissements de santé autres capables de fournir des services de chirurgie et d'imagerie diagnostique supplémentaires financés par les fonds publics
- ❑ Maintien des activités actuelles pour ce qui est de la capacité des hôpitaux et ajout de lits, au besoin, afin de permettre l'accroissement des activités chirurgicales dans les hôpitaux

- ❑ Mise en œuvre de solutions novatrices en vue de régler les délais d'attente pour une intervention chirurgicale, notamment la création d'une liste d'attente centralisée et d'un programme d'optimisation des salles d'opération dont le but est d'améliorer l'utilisation des ressources existantes et d'accroître de plusieurs centaines par année en moyenne le nombre d'interventions chirurgicales réalisées dans les hôpitaux et d'améliorer le roulement des patients en tirant parti des capacités de prise en charge chirurgicale dans chaque région.
- ❑ Soutien à l'ouverture de l'hôpital Cortellucci Vaughan et à l'accélération de ses activités et élaboration d'une approche régionale afin d'éliminer les retards au chapitre des chirurgies dans la région du Centre de Santé Ontario. Les autres projets hospitaliers qui ont récemment été achevés ou qui sont en voie de l'être comprennent ceux de l'Hôpital communautaire Groves Memorial, du carrefour de santé communautaire CHIGAMIK/Waypoint à Midland, la phase II du projet de réaménagement de l'Hôpital général de Brockville, et la phase 1C – Réaménagement du centre de soins aux clients et du Centre for Discovery and Knowledge Exchange du Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH).

### **Consolidation de l'approvisionnement en ÉPI et en fournitures essentielles à la santé pour garantir la prestation continue des soins**

#### **Réalisations**

- ✓ Malgré une pénurie de fournitures sur le marché mondial, un nombre suffisant d'articles d'ÉPI ont été obtenus pour satisfaire la demande actuelle, ainsi que celle des scénarios de modélisation de l'épidémie de COVID-19
- ✓ Mise sur pied d'un modèle de distribution régionale visant à assurer une distribution efficace d'ÉPI et d'autres matériel et fournitures cliniques
- ✓ Constitution de chaînes d'approvisionnement manufacturières ontariennes en fournitures essentielles à la santé comme des désinfectants pour les mains, blouses, visières protectrices et masques, y compris les masques N95 fabriqués par 3M et les ventilateurs fabriqués par Linamar et O-Two Medical Technologies

**Mesures en cours**

- ❑ Affectation d'ÉPI pour appuyer la reprise et l'intensification des activités des principaux fournisseurs de soins et des fournisseurs de services de soins de proximité
- ❑ Appui aux prestataires de services de santé en vue du maintien d'approvisionnements suffisants, et autorisation de l'accès aux stocks se trouvant dans la région afin de réduire la dépendance envers les ressources d'urgences provinciales
- ❑ En plus de l'appui continu aux prestataires de soins de santé et de l'approvisionnement en fournitures supplémentaires dans les situations d'urgence, fourniture à tous les centres de soins de longue durée d'un approvisionnement en ÉPI allant jusqu'à deux mois, à titre de mesure préventive contre les flambées de COVID-19
- ❑ Poursuite de l'établissement et du soutien de l'approvisionnement en ÉPI à l'échelle de la province

**Mesure de la réussite – Rattraper, sans compromettre la sécurité, les retards dans la prestation des services de santé**

- Réduction des retards, avec une attention prioritaire aux secteurs clés (p. ex., interventions pour les personnes atteintes du cancer ou ayant des cataractes ou des problèmes cardiaques ou orthopédiques, et interventions d'imagerie diagnostique critiques telles qu'une IRM ou une tomodensitométrie)
- Augmentations continues d'un mois à l'autre du nombre d'interventions et de chirurgies effectuées tout au long de 2020-2021
- Début de baisse du temps d'attente pour l'obtention d'un diagnostic ou pour une intervention prioritaire
- Pourcentage des établissements du secteur de la santé dotés d'articles d'ÉPI en quantité suffisante
- Maintien de l'approvisionnement en ÉPI et constitution de stocks de réserve d'urgence d'ÉPI suffisants pour une période minimale de quatre semaines en cas d'éclosion à l'échelle provinciale

**Se préparer en vue d'une flambée de cas de COVID-19**

(financement : 457,5 millions de dollars)

S'assurer que le système de santé est prêt à réagir en cas de flambée de COVID-19 sans interruption des services de santé ordinaires

**Accroissement de la capacité en matière de soins de proximité afin de réduire la pression sur les hôpitaux****Réalisations**

- ✓ Prestation aux patients de services virtuels de soins infirmiers et de réadaptation à domicile; plus de 240 000 visites virtuelles ont été effectuées depuis le début de l'écllosion de COVID-19
- ✓ Accès de plus de 39 000 Ontariens à des soutiens virtuels en matière de santé mentale offerts dans toute la province grâce à un investissement de 26,75 millions de dollars du gouvernement au titre du financement d'urgence pour le soin des maladies mentales et des dépendances
- ✓ Élargissement des modèles de soins intégrés pour faciliter le retour des patients hospitalisés à leur domicile ou dans la collectivité; plus de 20 000 patients ont reçu des services en 2020-2021
- ✓ Au moyen de fournisseurs de services de proximité, inscriptions virtuelles de clients vulnérables (dont bon nombre sont des personnes âgées) qui reçoivent des soins à domicile et qui sont restés confinés chez eux durant la pandémie

**Mesures en cours**

- ❑ Transition de 20 000 personnes âgées et patients de lits d'hôpitaux vers des lits dans des établissements de soins de longue durée et des établissements de remplacement
- ❑ Investissement de 100 millions de dollars pour la prestation de soins à domicile de haute intensité à près de 850 patients recevant d'autres niveaux de soins (ANS), ce qui leur permet de recevoir des soins dans un cadre plus approprié, à domicile et dans la collectivité
  - 120 000 visites de soins infirmiers et thérapeutiques
  - 1,4 million d'heures de services fournies par des préposés aux services de soutien à la personne

- ❑ Augmentation de la capacité en préposés aux services de soutien à la personne pour les soins à domicile et les soins de longue durée
- ❑ Élargissement des services paramédicaux de proximité pour améliorer les soins à domicile destinés aux clients ayant des besoins élevés

## **Élargir les services de santé numériques et les services virtuels**

### **Réalisations**

- ✓ Continuité des soins aux patients grâce à un accès élargi aux soins virtuels; cela a été fait par la création de codes d'honoraires temporaires assurant les visites par téléphone et par vidéo des patients chez le médecin dans le cadre du RASO et de codes d'honoraires pour les visites de soins virtuels
  - Depuis mars 2020, l'Ontario a investi plus de 745 millions de dollars pour des soins virtuels. Plus de 24 000 médecins ont effectué des visites par téléphone et par vidéo d'environ cinq millions de patients

### **Mesures en cours**

- ❑ Maintien de la priorité sur l'accès des patients par l'élargissement continu des soins virtuels appropriés dans tous les secteurs
- ❑ Utilisation accrue des soins virtuels pour les soins à domicile et dans la collectivité
- ❑ Lancement d'une plate-forme des données sur la santé pour étudier les incidences de la COVID-19 et tirer des observations qui aideront à gérer la réponse à la pandémie
- ❑ Établissement d'une permanence téléphonique unique pour l'obtention de soins de santé non urgents, de renseignements et de soutien 24 heures sur 24, sept jours sur sept
- ❑ Possibilité pour les hôpitaux d'offrir des rendez-vous virtuels préopératoires et post-opératoires

**Élaborer des plans de circonstance pour s'assurer que le système de santé est prêt à réagir à d'éventuelles flambées; augmenter la capacité en lits pour reprendre les interventions chirurgicales et gérer les patients qui reçoivent d'autres niveaux de soins**

**Réalisations**

- ✓ Au plus fort de la première vague, la province a ajouté 1 035 lits de soins actifs et 1 492 lits de soins intensifs et a pris des mesures pour veiller à ce que les hôpitaux soient dotés de personnel en suffisance pour s'occuper des patients en cas de flambée de COVID-19
- ✓ Exercices de simulation avec des partenaires du secteur de la santé et d'autres secteurs pour soutenir la planification intégrée et améliorer les protocoles relatifs aux flambées
- ✓ Cinq nouvelles équipes Santé Ontario (ESO) qui soutiendront des soins mieux coordonnés et 17 autres équipes en attente d'approbation. Elles s'ajoutent aux 24 ESO existantes qui fournissent déjà des soins partout dans la province
- ✓ Surveillance active des taux d'autres niveaux de soins dans les hôpitaux et données sur les admissions dans les services d'urgence
- ✓ Maintien du taux d'occupation des hôpitaux provinciaux en dessous de 90 % à ce jour

**Mesures en cours**

- ❑ Exercices de simulation supplémentaires avec des partenaires du secteur de la santé et d'autres secteurs pour soutenir la planification intégrée et améliorer les protocoles relatifs aux flambées
- ❑ Élaboration de protocoles de réponse aux flambées pour les organismes de proximité
- ❑ Développement de la capacité de réaction du système de santé en cas de flambée, notamment dans les domaines suivants
- ❑ Poursuite de la reprise des interventions chirurgicales et des procédures d'imagerie diagnostique

- ❑ Réponse à la demande accrue de services de santé mentale et de traitement des dépendances à toutes les étapes de la vie :
  - par l'élargissement des services virtuels de santé mentale et de traitement des dépendances, y compris les services visant les travailleurs de première ligne;
  - par l'amélioration des services de proximité, y compris les services de traitement des dépendances, les services de santé mentale offerts aux enfants et aux adolescents, les services de logement supervisé, les services liés à la santé mentale et à la justice, ainsi que les services de traitement en résidence;
  - par le soutien des collectivités autochtones pour répondre à leurs besoins grandissants de manière sécuritaire sur le plan culturel.

### **Aider le secteur des soins de longue durée à se préparer à intervenir en cas d'éclotions**

#### **Réalisations**

- ✓ Publication de quatre décrets d'urgences, introduction de modifications réglementaires et annonce d'un financement d'urgence supplémentaire de 270 millions de dollars pour prévenir la COVID-19 et maîtriser sa propagation
- ✓ Mise en œuvre du [Plan d'action contre la COVID-19 pour les foyers de soins de longue durée](#) pour aider à enrayer et à maîtriser la propagation de la COVID-19 dans les établissements de soins de longue durée de la province. Le gouvernement a introduit un programme plus vigoureux de tests, de dépistage et de surveillance, déployé des équipes spécialisées provenant du secteur hospitalier, du secteur de la santé publique et du secteur des établissements de soins, a recruté davantage de personnel de première ligne et s'est procuré de l'équipement de protection individuelle supplémentaire.
- ✓ Depuis mai, création de partenariats de gestion temporaires entre les hôpitaux de la province et 13 établissements de soins de longue durée pour aider ces établissements à gérer les soins aux résidents face aux éclotions de COVID 19. Pour les établissements sous gestion d'un hôpital, le ministère des Soins de longue durée a créé un cadre de transition visant à faciliter le retour efficace de la gestion quotidienne dans ces établissements. Un plan de transition obligatoire doit être

élaboré pour que l'hôpital cesse de gérer l'établissement. Après la transition, le ministère, le titulaire de permis de l'établissement, l'hôpital et Santé Ontario continuent de soutenir et de suivre l'établissement.

- ✓ Mise sur pied d'une commission indépendante chargée de faire enquête sur la propagation de la maladie dans les établissements de soins de longue durée, les répercussions pour les employés et leur famille et l'adéquation des mesures de prévention, d'isolement et de lutte contre la propagation prises par la province et les autres parties. Cette commission formulera en outre des conseils au gouvernement sur les moyens de faciliter la prévention de la propagation future de maladies dans les établissements de soins de longue durée.

### **Mesures en cours**

- ❑ Investissement totalisant 405 millions de dollars pour aider les établissements de soins de longue durée dont le fonctionnement est sous pression relativement à la prévention et à la maîtrise de la COVID-19. Ce financement aide déjà les foyers à payer pour le recrutement, les mesures de contrôle de la contamination et l'acquisition de fournitures et d'équipement de protection individuelle supplémentaires
- ❑ Investissement de 61,4 millions de dollars pour les réparations et les rénovations mineures apportées aux immobilisations dans des foyers afin d'améliorer la prévention et le contrôle des infections. Les rénovations éventuelles peuvent comprendre des rénovations mineures favorisant la distanciation physique, des travaux de plomberie, des travaux d'assainissement de l'approvisionnement en eau, des travaux d'améliorations des systèmes CVC, ou la réparation ou le remplacement des fournitures et de l'équipement qui ne peuvent être complètement nettoyés.
- ❑ Investissement de 40 millions de dollars en faveur des établissements dont le taux d'occupation a changé en raison de la COVID-19 et qui doivent engager des dépenses additionnelles sur le plan de la dotation en personnel et du fonctionnement. Le secteur s'est vu interdire d'admettre plus de deux résidents dans les chambres les plus spacieuses. Cette interdiction aura des répercussions sur une source importante de revenus de chaque exploitant. Ce financement aidera à stabiliser la situation des établissements pendant la transition vers des chambres à plus faible taux d'occupation

- ❑ Investissement de 30 millions de dollars aux fins de la dotation en personnel affecté à la prévention et au contrôle des infections, soit 20 millions de dollars pour la dotation et 10 millions de dollars pour payer les frais de formation des employés actuels et des nouveaux employés.

### **Poursuivre la préparation des écoles et des garderies pour qu'ils soient prêts à intervenir face à d'éventuelles flambées**

#### **Réalisations**

- ✓ Annonce de la [mise à la disposition des conseils scolaires de ressources de 1,3 milliard de dollars](#) au titre de la COVID-19 pour les aider à faire face à la pandémie, dont :
  - 100 millions de dollars pour l'embauche d'enseignants supplémentaires afin de réduire l'effectif des classes;
  - 90 millions de dollars pour l'acquisition ÉPI destiné au personnel et aux élèves;
  - 62,5 millions de dollars pour le recrutement de 625 infirmières et infirmiers de la santé publique qui surveilleront la propagation de la COVID-19 dans les écoles;
  - 23,6 millions de dollars pour l'administration de tests;
  - 79 millions de dollars pour le recrutement d'un maximum de 1 300 concierges désignés et l'achat de fournitures de nettoyage;
  - 65,5 millions de dollars pour le renforcement des mesures de nettoyage et de sécurité dans le transport des élèves;
  - 10 millions de dollars pour la formation en matière de santé et de sécurité des enseignants et travailleurs de l'éducation occasionnels;
  - 42,5 millions de dollars pour le soutien aux élèves ayant des besoins particuliers et pour des soutiens en matière de santé mentale;
  - un financement ponctuel de 50 millions de dollars pour l'amélioration de la ventilation, de la qualité de l'air et de l'efficacité des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation dans les écoles;

- 54 millions de dollars pour l'embauche de directeurs d'école, de directeurs adjoints d'écoles et d'employés de soutien administratif supplémentaires, ce qui permettra une meilleure prestation et une meilleure supervision de l'enseignement à distance;
  - 100 millions de dollars pour les priorités locales des plans de réouverture des conseils scolaires en faveur d'un vaste éventail d'activités comme l'accroissement du nombre d'éducateurs et de concierges, des soutiens supplémentaires au transport par autobus scolaire et la réduction de l'effectif des classes;
  - 15 millions de dollars pour l'acquisition de quelque 30 000 outils technologiques destinés aux élèves;
  - 44,5 millions de dollars en faveur de la stratégie de fidélisation des conducteurs d'autobus scolaire;
  - un financement supplémentaire allant jusqu'à 11 millions de dollars pour aider les conseils scolaires n'ayant pas de réserves suffisantes pour mettre en œuvre des plans de réouverture des écoles équitables dans toute la province;
  - jusqu'à 496 millions de dollars auxquels auront accès les conseils scolaires, qui seront autorisés à débloquer leurs réserves et à y puiser, jusqu'à concurrence de 2 % de leur budget de fonctionnement; ce financement peut être utilisé pour les priorités locales de chaque conseil scolaire, en fonction des besoins immédiats sur le terrain en matière de préparation de la rentrée scolaire.
- ✓ Publication du *Plan d'action pour la gestion de la COVID-19 dans les écoles*, dont l'objet est de prévenir et de réduire au minimum les éclosions afin d'assurer la sécurité des étudiants et du personnel
  - ✓ Financement de 234,6 millions de dollars offert grâce à l'entente fédérale intitulée *Accord sur la relance sécuritaire aux fins des services de garde et des programmes de la petite enfance*, en complément aux investissements provinciaux et fédéraux existants visant à garantir la sécurité des enfants et des familles dans les services de garde et pour les programmes de la petite enfance

- ✓ Diffusion de protocoles stricts en matière de santé et de sécurité pour les deux secteurs et mise à jour continue de ces protocoles en fonction des conseils les plus récents en matière sanitaire
- ✓ Lancement d'un outil de dépistage de la COVID-19 à l'école facultatif, simple et rapide en ligne, destiné aux familles, au personnel des écoles et aux visiteurs essentiels
- ✓ Soutien de la réouverture, à pleine capacité et en toute sécurité, des garderies dans toute la province.

### **Mesures en cours**

- Veiller à ce qu'une quantité suffisante d'EPI soit régulièrement livrée aux 72 conseils scolaires et aux dix administrations scolaires et à ce que les garderies aient assez de masques pour fonctionner en toute sécurité, y compris la livraison de 37 millions d'articles à ce jour
- Surveillance du recrutement de 625 infirmières et infirmiers de la santé publique supplémentaires pour soutenir les écoles
- Signalement public quotidien des nouveaux cas déclarés dans les écoles et les garderies
- Coordination et collaboration continues avec les écoles, les services de garde d'enfants et le secteur de la santé publique en matière de préparation, de planification et d'intervention en cas d'éclosion

### **Mesure de la réussite – se préparer en vue des flambées et soutenir la prestation des services de santé de routine**

- Réduction du taux d'occupation des hôpitaux
- Réduction du taux d'autres niveaux de soins
- Temps d'attente plus courts dans les services d'urgence pour les patients admis à l'hôpital
- Prestation accrue de soins à domicile à un plus grand nombre de patients
- Réduction du nombre et de la gravité des éclosions dans les établissements de soins de longue durée
- Accès amélioré aux services et soutiens en matière de santé mentale et de traitement des dépendances

- Optimisation du nombre de services de soins virtuels et du nombre d'interactions de soins virtuels
- Soutien de plusieurs projets de recherche sur la COVID-19 par la Plateforme ontarienne des données sur la santé

Renforcer et stabiliser la main-d'œuvre du secteur de la santé de la province et soutenir les familles et les aidants

### **Des ressources humaines en santé suffisantes pour maintenir les services et répondre aux augmentations subites de la demande**

**Recruter, fidéliser, former et soutenir les travailleurs de la santé et soutenir les familles et les aidants**  
(financement : 52,5 millions de dollars)

#### **Réalisations**

- ✓ Mise en œuvre d'un portail de jumelage des ressources humaines dans le domaine de la santé qui a permis de jumeler plus de 1 100 personnes avec plus de 1 000 employeurs dans l'ensemble du système de santé, notamment 650 jumelages pour les établissements de soins de longue durée
- ✓ Création d'une prime liée à la pandémie pour les fournisseurs de première ligne et le personnel de soutien
- ✓ Le 2 septembre 2020, publication d'une [politique roman](#) qui fournit des orientations aux foyers de soins de longue durée pour relier les fournisseurs de soins à la formation, à l'éducation et aux ressources sur l'équipement de protection individuelle et la prévention et le contrôle des infections, afin que les fournisseurs de soins puissent s'occuper de leurs êtres chers en toute sécurité

#### **Mesures en cours**

- Création d'une main-d'œuvre d'urgence dans le secteur de la santé qui peut être déployée rapidement et de façon souple
- Ajout de 2 000 préposés aux services de soutien à la personne et de plus de 800 infirmières et infirmiers au système de santé dans les secteurs qui en ont besoin dans toute la province, y compris les soins de longue durée
- Effort budgétaire en faveur de la formation de 160 travailleurs en soins de soutien pour assurer des services de soutien de base dans les soins à domicile et les soins de longue durée
- Financement d'une formation accélérée de préposés aux services de soutien à la personne pour 220 étudiants ayant

une expérience antérieure afin d'accélérer leur insertion professionnelle en Ontario

- ❑ Investissement de 2,8 millions de dollars pour prolonger le Fonds de transition pour les salaires élevés. En septembre 2019, le fonds a été prorogé tandis que notre gouvernement élaborait de nouveaux programmes pour améliorer la prestation des soins de longue durée en Ontario. Le fonds devait initialement prendre fin le 31 décembre 2020. En raison de l'impact de la COVID-19, le Fonds de transition pour les salaires élevés sera prorogé jusqu'au 31 mars 2021. Cela permettra de s'assurer que les lacunes en matière de dotation et de financement pour les soins de longue durée peuvent continuer à être corrigées durant la pandémie.
- ❑ Prorogation des mesures de souplesse en matière de dotation pour les soins de longue durée par la prorogation de décrets d'urgence visés par la [Loi de 2020 sur la réouverture de l'Ontario](#)
- ❑ Soutien aux membres de la famille qui fournissent des soins essentiels aux résidents des foyers de soins de longue durée en les désignant fournisseurs de soins essentiels et en leur permettant de continuer à rendre visite à ces résidents, malgré l'entrée en vigueur des nouvelles restrictions applicables aux visiteurs le lundi 5 octobre 2020
- ❑ Élargissement du bassin d'infirmières et infirmiers disponibles, dans le cadre des programmes suivants :
  - Mesures incitatives en matière de soins infirmiers – La province travaillera avec des partenaires clés du domaine infirmier pour placer stratégiquement des infirmières et infirmiers dans les foyers de soins de longue durée dont les besoins sont les plus importants. Les infirmières et infirmiers se verront offrir une incitation financière pour travailler dans un foyer de soins de longue durée.
  - Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers – investissement de 18 millions de dollars qui fournit un salaire à plein temps et des avantages sociaux à plus de 600 infirmières et infirmiers, l'accent étant mis sur le recrutement dans des domaines où les besoins sont importants, comme les foyers de soins de longue durée

- Personnel infirmier praticien traitant – offre un financement à l'appui de l'embauche de 15 infirmiers praticiens traitants supplémentaires dans les foyers de soins de longue durée

### **Renforcement des mesures de soutien à la prévention et au contrôle des infections (PCI) pour aider les fournisseurs et les établissements de soins qui en ont le plus besoin**

#### **Réalisations**

- ✓ Fourniture d'outils, de formation et de ressources en matière de PCI pour soutenir les établissements de soins de longue durée et autres lieux d'habitation collective, notamment pour le personnel clinique, le personnel non clinique, les membres de la famille, les soignants et les inspecteurs
- ✓ Surveillance des lacunes sur le plan de la PCI dans les lieux d'habitation collective et programmes de rectification pour améliorer les connaissances et les capacités en matière de PCI
- ✓ Élaboration de conseils et de directives établissant les normes applicables aux mesures de PCI et à l'état de préparation global pour intervenir en cas d'éclosion

#### **Mesures en cours**

- ❑ Mise en œuvre de modèles régionaux pour assurer la coordination et le déploiement d'experts en PCI dans les milieux communautaires, notamment dans les établissements de soins de longue durée, grâce au développement de 25 nouveaux carrefours de PCI dans l'ensemble de la province
- ❑ Effort budgétaire de 30 millions de dollars en faveur du recrutement de personnel supplémentaire affecté à la prévention et au contrôle de la contamination et de la formation en la matière du personnel nouveau et actuel des établissements de soins de longue durée
- ❑ Élargissement de la formation, des outils et des ressources à la disposition des travailleurs de première ligne partout dans le secteur des services sociaux
- ❑ Renforcement des inspections et des vérifications des milieux à haut risque
- ❑ Élaboration de modèles servant à établir des normes minimales pour le leadership en matière de PCI dans différents milieux, en fonction du risque

## **Des programmes de services de santé au travail plus solides pour favoriser la sécurité des travailleurs**

### **Réalisations**

- ✓ Publication des conseils et des directives du médecin hygiéniste en chef pour assurer la cohérence des moyens visant à protéger les travailleurs de la santé et les patients, en se fondant sur les meilleures données probantes disponibles
- ✓ Au moyen des directives du médecin hygiéniste en chef, imposition aux employeurs de l'obligation de respecter les exigences et pratiques en matière de santé publique pour le traitement des personnes atteintes de la COVID 19
- ✓ Amélioration importante de l'approvisionnement en ÉPI et en équipement médical, et de la disponibilité de cet équipement, notamment la capacité de fabrication provinciale de respirateurs N95 et de ventilateurs récemment annoncée, pour protéger nos travailleurs de la santé et pour faciliter la prestation des soins aux patients
- ✓ Mobilisation des ressources des hôpitaux et des autres partenaires en matière de prévention et de contrôle des infections pour venir en aide aux foyers de soins de longue durée
- ✓ Collaboration avec les syndicats dans la recherche de solutions à d'importants problèmes liés à la santé et à la sécurité des travailleurs de la santé

### **Mesures en cours**

- Efforts continus visant à renforcer l'approvisionnement en ÉPI pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs de la santé
- Fourniture à tous les centres de soins de longue durée d'un approvisionnement en ÉPI allant jusqu'à deux mois. La province continuera également de fournir de ÉPI supplémentaire en situation d'urgence
- Surveillance continue de la conformité aux directives, normes et exigences de la loi en matière de santé et de sécurité au travail
- Élaboration d'un modèle de participation collaborative entre les représentants du gouvernement et les représentants syndicaux pour cerner, prévoir et résoudre les problèmes liés à la santé et à la sécurité des travailleurs de la santé

## **Renseigner les patients, les familles et les aidants et les faire participer à la promotion de la sécurité et des soins de haute qualité**

### **Réalisations**

- ✓ Reprise des visites dans les établissements de soins de longue durée et d'autres lieux d'habitation collective, grâce à des mesures de santé et de sécurité convenables, pour favoriser le bien-être des résidents
- ✓ Mise à jour de la politique relative aux visiteurs dans les établissements de soins de longue durée pour favoriser la participation des soignants essentiels et ainsi soutenir de meilleurs soins et réduire l'isolement
- ✓ Lancement d'un module de formation sur la prévention et le contrôle de la contamination à l'intention des aidants

### **Mesures en cours**

- Création de cadres plus larges permettant aux patients, aux familles, aux aidants, aux parents et au public de jouer des rôles de partenaires dans la réponse à la pandémie
- Tests de dépistage obligatoires pour les visites dans les hôpitaux, les établissements de soins de longue durée et les résidences de retraités rendus plus pratiques pour les visiteurs membres de la famille et les aidants, en permettant aux pharmacies de la province de commencer à administrer des tests pour les personnes asymptomatiques

### **Mesure de la réussite**

- Niveaux de dotation et fidélisation des effectifs
- Réduction du nombre et de la gravité des éclosions dans les établissements de soins de longue durée et autres lieux d'habitation collective
- Réduction du nombre de blessures et de maladies évitables parmi les travailleurs de la santé

## Équipement de protection individuelle

L'Ontario continue à faire des progrès pour ce qui est de se constituer un stock d'ÉPI dans le cadre de son plan d'action contre la COVID-19, et ce, de plusieurs manières.

- Livraison d'ÉPI en temps opportun, en moins de 24 heures, aux hôpitaux, aux centres de soins de longue durée, aux résidences pour personnes âgées, aux fournisseurs de soins primaires et à d'autres établissements. Cela aidera les travailleurs essentiels dans tous les milieux de soins en plus d'assurer que l'équipement soit acheminé à ceux et celles qui en ont le plus besoin pour le soutien du déconfinement et en vue d'une éventuelle deuxième vague d'infections à la COVID-19. Par mesure de précaution face aux flambées, l'Ontario assure à tous les centres de soins de longue durée un approvisionnement en ÉPI allant jusqu'à deux mois. La province continuera également à appuyer les fournisseurs qui demandent de ÉPI, et à fournir de ÉPI supplémentaire en situation d'urgence.
- Pour faciliter le fonctionnement des écoles durant le premier mois, le gouvernement a livré plus de 37 millions d'articles ÉPI aux 72 conseils scolaires et dix administrations scolaires publics de la province, dont plus de 19,5 millions de masques, 16 millions de gants, 317 000 visières protectrices, 320 000 bouteilles de désinfectant à mains et 218 000 contenants de désinfectants, entre autres fournitures essentielles.
- Depuis le 1<sup>er</sup> août 2020, presque 22 millions d'articles d'ÉPI, soit plus de 9 400 cargaisons, ont été distribués, à partir de l'entrepôt provincial d'ÉPI pour la pandémie et des entrepôts régionaux de Santé Ontario, dans l'ensemble du secteur de la santé.
- Les gouvernements de l'Ontario et du Canada ont conclu un accord de cinq ans avec l'entreprise 3M Canada pour la fourniture de 50 millions de masques N95 par an à partir du début de 2021, afin de répondre à la demande actuelle des travailleurs de la santé de première ligne dans la province et partout au Canada et de ne plus dépendre des chaînes d'approvisionnement étrangères pour cet article essentiel.
- La province a appuyé la réorganisation de la chaîne de montage de Linamar en vue de la fabrication de pièces de ventilateur permettant la fabrication de 10 000 ventilateurs e700 en Ontario. La société O-Two Medical Technologies s'est associée à Linamar Corp. et à d'autres partenaires, notamment Bombardier, pour produire ces dispositifs sanitaires, dans le but d'améliorer pour l'avenir l'état de préparation et d'aider les patients gravement atteints par la COVID-19 ou souffrant de troubles respiratoires.

- En mars dernier, le premier ministre de la province a lancé le portail Web L'Ontario ensemble appelant les fabricants, les entrepreneurs et les innovateurs ontariens à aider la province à fournir les fournitures et équipements nécessaires au personnel de première ligne dans la lutte contre la pandémie.
- Par l'intermédiaire du portail L'Ontario ensemble, plus de 19 000 propositions de fournitures d'urgence se sont traduites par l'achat de fournitures et d'équipements essentiels représentant plus de 320 millions de dollars pour soutenir le personnel de première ligne. Cela comprend l'achat de plus de 600 000 blouses, de plus de 421 millions de gants, de plus de 111 millions de masques et de plus de 2,7 millions de visières de protection.

### **Transformer le système de santé de l'Ontario**

- La création d'équipes santé Ontario et de Santé Ontario a été un volet capital du plan de l'Ontario visant à améliorer l'expérience des patients et à faciliter l'accès aux services de santé. Les équipes Santé Ontario regroupent des fournisseurs de soins de santé qui travaillent ensemble afin d'améliorer les résultats chez les patients, grâce à une meilleure coordination des soins et à l'accessibilité des services 24 heures sur 24, sept jours sur sept.
- Les solides partenariats et l'intégration des soins, créés par les équipes Santé Ontario et Santé Ontario, ont amélioré la capacité de la province d'intervenir rapidement et efficacement face à la COVID-19, notamment en simplifiant l'achat d'équipement de protection individuelle, en facilitant le recrutement de personnel dans les établissements de soins de longue durée et les centres d'évaluation, en élargissant les options de soins virtuels et en modernisant la chaîne d'approvisionnement dans le secteur de la santé. À mesure que les équipes Santé Ontario se multiplieront dans la province, ces partenariats et cette mise en commun de l'expérience contribueront à renforcer la préparation de la province aux prochaines vagues de COVID-19 et à la prochaine saison de grippe.

## Recherche sur la COVID-19

Le gouvernement investit 20 millions de dollars par l'intermédiaire du Fonds ontarien de recherche pour l'intervention rapide contre la COVID-19, pour des travaux de recherche dans des secteurs clés, notamment des travaux sur l'élaboration d'un vaccin, le diagnostic, la mise au point et les essais de médicaments ainsi que les sciences sociales. À ce jour, la province a financé 35 propositions pour appuyer de manière immédiate les efforts de mobilisation de la communauté de la recherche visant à faire avancer la lutte contre la COVID-19.

Le cas échéant, une partie de ce financement servira à couvrir les coûts associés à l'octroi de licences, à la commercialisation et au brevetage de la précieuse propriété intellectuelle découlant des projets retenus, afin que leurs résultats économiques soient avantageux pour notre économie et pour les travailleurs et travailleuses et chercheurs et chercheuses de l'Ontario.

L'Ontario investit également un montant supplémentaire de 3,65 millions de dollars dans 16 autres projets de recherche qui ont pour objet d'appuyer la réponse de la province à la pandémie de COVID-19. Ces projets mettent l'accent sur un vaste éventail de domaines comme le soutien de la santé mentale et du bien-être des familles et des enfants, l'évaluation des effets à long terme de la COVID-19 sur la santé, le développement d'une application pour mieux gérer les soins aux patients et les services offerts pour combler les besoins en matière de santé mentale et de traitement de la toxicomanie, ainsi qu'une évaluation de l'efficacité du port du masque pour bloquer le virus.

La province s'établit aujourd'hui en chef de file de la recherche sur la COVID-19 au pays, avec 22 essais cliniques en cours en Ontario en vue d'élaborer un vaccin ou un traitement. L'Ontario enregistre par ailleurs, au pays, le nombre le plus élevé d'essais cliniques approuvés par Santé Canada, dont le total national est de 59.